

Le Groupe AXA confirme l'attribution de 50 actions gratuites (« AXA Miles ») à l'ensemble de ses salariés dans le monde

Le Groupe AXA a attribué, le 16 mars 2012, 50 actions gratuites¹ (« AXA Miles ») à plus de 120.000 salariés dans le monde, afin de les associer à la réussite de la réalisation du plan stratégique Ambition AXA.

Une première tranche de 25 AXA Miles avait été attribuée sans condition.

La seconde tranche était soumise à l'accomplissement d'un objectif de performance défini par le Conseil d'Administration, à savoir l'atteinte d'au moins un des deux indicateurs liés à Ambition AXA : (1) l'augmentation du résultat opérationnel par action ou (2) l'augmentation de l'indice de satisfaction client du Groupe (« *Customer Scope* »).

Au 31 décembre 2012, ces deux objectifs ont été atteints et par conséquent, l'attribution de la deuxième tranche a été confirmée.

*« Au nom du Comité Exécutif, je souhaite remercier tous les salariés d'AXA pour leur engagement quotidien, qui est décisif pour notre réussite future et pour atteindre les objectifs d'Ambition AXA. Par cette attribution d'actions gratuites à l'ensemble de nos salariés, nous voulons à la fois reconnaître leurs nombreuses réalisations à travers le monde et nous assurer qu'ils bénéficient également des prochains succès du Groupe », a déclaré **George Stansfield, Directeur des Ressources Humaines du Groupe AXA.***

A l'issue d'une période d'acquisition de deux ou quatre ans, c'est-à-dire en 2014 ou 2016 selon les pays², et sous réserve du respect de certaines conditions³, les AXA Miles attribuées en 2012 donneront droit à 50 actions AXA.

Au 31 décembre 2012, les salariés du Groupe détenaient environ 7,43 % du capital d'AXA.

¹ La mise en œuvre du programme AXA Miles est sujette à sa faisabilité juridique et fiscale dans les différents pays où le Groupe est implanté, ainsi qu'à la participation effective des entités concernées par le programme.

² En fonction de la réglementation localement applicable dans les pays où se situent les bénéficiaires du plan, les « AXA Miles » seront soumis à une période d'acquisition de deux ans suivie d'une période de conservation obligatoire de deux ans ou à une période d'acquisition de quatre ans non suivie d'une période de conservation obligatoire.

³ L'acquisition définitive des actions AXA sera soumise à une condition de présence des bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition.

A propos du Groupe AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec plus de 163.000 collaborateurs au service de 102 millions de clients dans 57 pays. En 2012, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 90,1 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 4,3 milliards d'euros. Au 31 décembre 2012, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 1 116 milliards d'euros.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le symbole CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux Etats-Unis, l'American Depositary Share (ADS) d'AXA est cotée sur la plateforme de gré à gré QX sous le symbole AXAHY.

Le Groupe AXA est présent dans les principaux indices ISR internationaux, dont le Dow Jones Sustainability Index (DJSI) et le FTSE4GOOD.

Il est l'un des membres-fondateurs des Principes pour l'Assurance Responsable (PSI : Principles for Sustainable Insurance) de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE FI), et est signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (UNPRI).

Ce communiqué de presse est disponible sur les sites Internet du Groupe AXA

www.axa.com

Relations investisseurs AXA :

Mattieu Rouot : +33.1.40.75.46.85
Jennifer Lejeune : +33.1.40.75.39.27
Yael Beer-Gabel : +33.1.40.75.47.93
Florian Bezault : +33.1.40.75.59.17
Solange Brossollet : +33.1.40.75.73.60

Relations presse AXA :

Guillaume Borie : +33.1.40.75.49.98
Hélène Caillet : +33.1.40.75.55.51
Garance Wattez-Richard : +33.1.40.75.46.42

Actionnaires individuels AXA : +33.1.40.75.48.43

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent, par nature, des risques et des incertitudes, identifiés ou non, et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre les résultats réels et ceux indiqués dans ces déclarations. Vous êtes invités à vous référer à la section « Avertissements » figurant en page 2 du Document de référence du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2011 afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants, susceptibles d'influer sur les activités d'AXA. AXA ne s'engage d'aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, événements futurs ou toute autre circonstance.